

INVENTION DU TITRE.—Rufin, dans son *Histoire ecclésiastique*, à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, dit qu'il a été trouvé par sainte Hélène dans un autre endroit que la Croix, mais en même temps. On ne dit pas ce qu'elle en fit. On ne peut douter cependant qu'elle ne l'ait entouré d'autant de vénération que le bois même de la Croix. Il nous a été conservé, au moins en partie notable, et c'est un grand bonheur pour les chrétiens de pouvoir encore lire cette inscription, qui est comme le sceau de notre histoire sacrée.

---

#### IV

### Faveurs obtenues

TROIS-RIVIÈRES: Ma petite fille a 3 ans: elle ne marchait pas encore. Je suis allé au Cap avec le Pèlerinage des Tertiaires. J'avais une grande confiance que la Sainte Vierge la ferait marcher. Je lui ai montré un peu à distance mon Crucifix du Tiers-Ordre, lui disant: "Ma petite fille, viens embrasser petit JESUS!" La petite, toute joyeuse se leva debout et fit *six pas*, toute seule. J'ai fait immédiatement usage des *Roses Bénites*: le lendemain, l'enfant put faire 22 pas. Aujourd'hui, notre fillette marche bien: grâces en soient rendues au bon Jésus, et à sa sainte Mère, la douce Reine du T.-S. Rosaire: DAME JOËL GUILLEMET.